cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Stephane Chainé
https://www.cadre21.org/membres/edc99f76966f5f094bf76af2

Date d'obtention : 2021-02-19 18:36:59

cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu’est-ce que je retiens de la méthode d’intervention Sexto ?

Que tous les intervenants scolaire auront la méthode d'interventions, on peut réagir plus rapidement et mieux de façon encadrée.

Question 2 - Qu’est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cela me permetta d'etre moins à l'improvisation.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Difficile à dire!, je crois que ma façon est très proche de celle du kit Sexto.
Je vais utiliser la fiche à cocher pour éviter de commentre des erreurs dans les démarches à suivre.
Dans l'action d'une école, on saute parfois des étapes!!